

Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires Zwischenstaatliche Organisation für den internationalen Eisenbahnverkehr Intergovernmental Organisation for International Carriage by Rail



19 octobre 2016

Deux Ateliers « OTIF-COTIF » au Sud de la Méditerranée

Dans le cadre du projet Euromed – Transport Project, avec le soutien de la Direction générale "Politique européenne de voisinage et négociations d'élargissement" (DG NEAR) de la Commission européenne, l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires co-organise deux « Workshop-Awareness Day » intitulés « OTIF-COTIF – Presentation of unified railway law » avec la participation du Comité international des transports ferroviaires (CIT).

Le 27 octobre 2016 au Caire, le Ministère des transports de la République arabe d'Egypte accueillera les intervenants de l'OTIF et du CIT pour une journée ponctuée de présentations et de discussions. Le Secrétaire général, M. François Davenne, y présentera l'OTIF et la valeur ajoutée de la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF). Le Secrétaire général du CIT, M. Cesare Brand présentera le CIT et ses avantages. Ensuite les Chefs de départements de l'OTIF évoqueront les appendices à la COTIF et les principales règles qu'ils contiennent.

Le 2 novembre 2016 à Jérusalem c'est au Ministère des transports de l'Etat d'Israël que les intervenants de l'OTIF et du CIT présenteront les avantages que revêt l'application de la COTIF et de ses appendices ainsi que les avantages d'adhérer à l'OTIF et au CIT.

Au total plus de 80 participants sont attendus.

Pour le Secrétariat de l'OTIF ces deux ateliers représentent l'opportunité d'étendre la COTIF et de faire rayonner l'OTIF comme cadre incontournable du développement d'un droit ferroviaire unifié.

Programme – Le Caire – 27 octobre 2016 Programme – Jérusalem – 2 novembre 2016

Contact: sarah.pujol@otif.org